

BUDGET 2022-2023

VOTRE GOUVERNEMENT

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2022

BUDGET 2022-2023

VOTRE GOUVERNEMENT

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2022

Prononcé à l'Assemblée nationale par
M. Eric Girard, ministre des Finances,
le 22 mars 2022.

Budget 2022-2023
Discours sur le budget

Dépôt légal – 22 mars 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-91381-8 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-91382-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022

VOTRE GOUVERNEMENT

Introduction.....	3
Construire l'avenir et soutenir la croissance.....	7
1. Faire face à la hausse du coût de la vie.....	9
2. Rétablir le système de santé et de services sociaux.....	11
3. Investir en éducation et en enseignement supérieur	15
4. Stimuler la croissance économique	19
5. Poursuivre l'action en matière d'environnement.....	27
6. Renforcer l'action communautaire et soutenir les collectivités	29
7. Poursuivre la réduction graduelle du poids de la dette	33
Conclusion	35

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le budget du Québec. C'est le quatrième budget de ce gouvernement.

Je suis très fier de vous présenter ce budget, que nous avons préparé dans des circonstances encore une fois très particulières.

▣ Se remettre de deux années de pandémie

Nous venons de passer deux années en pandémie. Depuis mars 2020, la maladie a fait plus de 14 000 décès chez nos concitoyens du Québec et plus de 6 millions de personnes en sont décédées à travers le monde. Souvenons-nous de ceux qui nous ont quittés trop tôt.

Notre combat contre la COVID-19 a bouleversé notre quotidien, a changé nos habitudes et a provoqué l'isolement d'un grand nombre d'entre nous. Les personnes ont dû revoir leur mode de vie et des entreprises ont dû revoir leurs façons de faire. Nos institutions publiques ont donné des services malgré tout. On pense tout de suite aux écoles qui sont demeurées ouvertes pour le bien des enfants. Les Québécois se sont adaptés à leur nouvelle réalité pandémique et ont relevé le défi de la résilience.

La pandémie a eu également un impact important sur les finances publiques. C'est inévitable quand plusieurs secteurs de l'économie tournent au ralenti. Le soutien important que nous avons accordé aux citoyens et aux entreprises a également amené le gouvernement à augmenter significativement les dépenses.

Dans ce contexte, je crois qu'on peut affirmer que le Québec est persévérant. Notre population a relevé le défi de combattre la pandémie, en dépit de toutes les contraintes que cela représentait.

Et c'est avec la même persévérance que nous ferons face aux turbulences de l'économie mondiale. Le budget que je présente aujourd'hui s'inscrit en effet dans un contexte de grande incertitude : on ne sait pas comment la pandémie peut évoluer, l'inflation est importante en ce début d'année et les banques centrales effectuent un resserrement de leur politique monétaire. À cela s'ajoute le contexte géopolitique tendu, marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

☐ **Une économie forte et résiliente**

Nous constatons que notre économie a récupéré rapidement ce qu'elle avait perdu durant la pandémie.

- Notre croissance économique a été plus soutenue que dans le reste du Canada en 2021.
- Le PIB du Québec s'est accru de 6,3 %, après avoir enregistré un recul de 5,5 % en 2020.
- Le marché du travail est de retour à ce qu'il était avant la pandémie, c'est-à-dire au plein emploi.
- En février, le taux de chômage du Québec était de 4,5 %, soit le plus bas au Canada.

C'est grâce à la persévérance des Québécois ainsi qu'au soutien des gouvernements que nous nous trouvons aujourd'hui en si bonne position économique. Nous pouvons tous être fiers du résultat de nos efforts.

☐ **En 2022-2023, l'économie du Québec restera dynamique**

De façon générale, si l'on regarde en avant, l'économie du Québec restera dynamique en 2022-2023.

Malgré un début d'année ralenti par les mesures sanitaires liées à l'émergence du variant Omicron, la croissance se poursuivra : l'activité économique devrait atteindre 2,7 % en 2022 et revenir à 2 % en 2023.

La vigueur de l'économie québécoise s'appuiera notamment sur :

- une forte demande intérieure;
- un retour de la croissance de l'investissement des entreprises.

La vigueur économique pourra aussi compter sur les mesures mises en œuvre par le gouvernement pour :

- accroître la qualification de la main-d'œuvre;
- hausser la productivité des entreprises.

❑ **Maintenir une saine gestion des finances publiques**

Afin de faire face à l'incertitude économique, il est essentiel de maintenir une saine gestion des finances publiques.

Depuis 2018, le gouvernement fait de la saine gestion des finances publiques une priorité.

Ainsi, malgré les deux dernières années difficiles et des interventions massives du gouvernement dans l'économie, les finances publiques sont sous contrôle.

Pour 2021-2022, le déficit sera de 7,4 milliards de dollars après contribution au Fonds des générations, une diminution de 4,9 milliards de dollars par rapport à la prévision de l'année dernière. Fait important à noter, nous atteindrons l'équilibre budgétaire, au sens comptable, sans contribution au Fonds des générations, dès 2023-2024.

J'annonce que le déficit structurel est maintenant sous les 3 milliards de dollars, alors qu'il était de 6,5 milliards de dollars il y a un an à peine. C'est une diminution de plus de 50 %. C'est une excellente nouvelle qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Je confirme aussi l'intention du gouvernement de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028, sous l'effet de la reprise économique et de la juste allocation des dépenses du gouvernement.

Ces résultats, quant à la gestion des finances publiques, sont obtenus tout en accélérant les investissements en santé, en éducation, en économie et en environnement. Aucun service aux citoyens ni aucune mission prioritaire n'ont dû être réduits pour y parvenir.

❑ **Un défi de taille : faire face à la hausse du coût de la vie**

Notre volonté, en 2022-2023, est de continuer d'aider les Québécois, particulièrement lorsqu'ils font face à la hausse du coût de la vie.

Nous prévoyons que les pressions inflationnistes se maintiendront durant la première moitié de cette année. La hausse des prix affecte les ménages, particulièrement ceux à plus faible revenu.

C'est pourquoi, afin d'aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie, j'annonce le versement d'un montant ponctuel de 500 \$ aux adultes ayant un revenu de 100 000 \$ ou moins. Un couple admissible pourra ainsi bénéficier d'une aide de 1 000 \$.

Ce sont 6,4 millions de Québécois qui pourront ainsi mieux se prémunir contre l'impact de la hausse du coût de la vie. Cette mesure représente une dépense de près de 3,2 milliards de dollars.

Le montant sera versé automatiquement par Revenu Québec à tous les adultes admissibles, sur la base des renseignements contenus dans la déclaration de revenus 2021.

Les adultes admissibles recevront le 500 \$, peu importe qu'ils soient étudiants, travailleurs, retraités ou bénéficiaires du programme d'aide financière de dernier recours.

En 2018, le premier ministre a fait du portefeuille des Québécois une priorité de notre gouvernement. Depuis, c'est près de 3 milliards de dollars par année qui ont été retournés aux Québécois, en plus de la prestation exceptionnelle versée en janvier dernier et des 500 \$ que nous annonçons aujourd'hui.

Monsieur le Premier Ministre, je crois que nous pouvons dire que nous avons respecté notre engagement. Mission accomplie!

* * *

Monsieur le Président,

Je demande le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2021-2022;
- les prévisions des équilibres financiers pour 2022-2023.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2022 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

80 • 03

CONSTRUIRE L'AVENIR ET SOUTENIR LA CROISSANCE

Notre objectif est de soutenir la croissance pour mieux construire l'avenir du Québec, et les initiatives contenues dans ce budget vont y contribuer.

En incluant son action pour faire face à la hausse du coût de la vie, ce budget prévoit des investissements de 22 milliards de dollars d'ici 2026-2027. Ces initiatives sont soutenues par un cadre financier prudent et des prévisions financières robustes.

Nous pourrons ainsi aider les Québécois et contribuer à l'enrichissement collectif.



1. FAIRE FACE À LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

Monsieur le Président, en plus de l'aide immédiate de 500 \$ à plus de 6,4 millions de Québécois, le gouvernement veut favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable.

Faciliter l'accès à un logement de qualité et abordable

La hausse du coût des loyers et les faibles taux d'inoccupation pour les logements locatifs privés rendent plus difficile la recherche d'un logement abordable.

Par ailleurs, des investissements sont nécessaires afin de maintenir le parc de logements actuel en bon état.

J'annonce une somme de 634 millions de dollars pour faciliter l'accès à un logement de qualité et abordable.

Il s'agit ainsi :

- de compléter la livraison de près de 3 500 logements AccèsLogis;
- de construire environ 1 000 unités additionnelles du Programme d'habitation abordable Québec;
- d'aider les Québécois à plus faible revenu à payer leur loyer, en plus de venir en aide aux municipalités offrant des services aux ménages se retrouvant sans logis.

Il s'agit aussi d'améliorer la qualité des logements au Québec. Dans ce cas, l'objectif est :

- de rénover le parc d'habitations à loyer modique;
- d'améliorer l'habitation des Québécois à travers différents programmes de la Société d'habitation du Québec, particulièrement le Programme d'adaptation de domicile ainsi que les programmes Rénovation Québec et Réno-Régions.

80 • 03

2. RÉTABLIR LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Monsieur le Président, parmi les bénéfices importants que procurent des finances saines, il y a celui d'offrir aux Québécois des soins de santé et des services sociaux de qualité.

La crise sanitaire a profondément modifié la manière d'offrir des soins à notre population. Tous les acteurs du système de santé ont su faire preuve d'agilité et d'innovation. Les établissements de santé et de services sociaux se sont adaptés rapidement à de nouvelles réalités.

Je veux ici souligner le travail énorme accompli par l'actuelle ministre de l'Enseignement supérieur, le ministre de la Santé et des Services sociaux, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, qui nous ont aidés à traverser la crise. Et je veux aussi rendre hommage à tous les membres du personnel soignant, qui ont traité et accompagné les personnes affectées par la COVID-19. Nous savons que les derniers mois ont été difficiles et qu'aujourd'hui encore vous êtes là pour soigner les Québécois. Au nom de tous les Québécois, nous vous remercions pour ce que vous avez accompli.

Ce budget soutient les efforts du gouvernement dans la poursuite de deux grands objectifs : rétablir le réseau de la santé et rehausser les soins et les services à la population.

J'annonce que nous investirons près de 9 milliards de dollars sur cinq ans pour le secteur de la santé.

□ Rétablir le système de santé et de services sociaux

Mon collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux va donc s'employer à rétablir notre système de santé en visant à l'adapter à la réalité de l'après-pandémie. Nous voulons rendre les soins et les services plus fluides, accessibles, humains et performants.

■ Intervenir sur quatre fondements du système de santé et de services sociaux

Le plan se fera en intervenant sur quatre fondements du système de santé et de services sociaux :

- les ressources humaines, parce qu'elles sont à la base de l'offre de soins et de services à la population;
- l'accès aux données, pour améliorer notre performance et notre organisation de services à la population;
- les technologies de l'information, qui vont nous donner des outils pour appuyer autant les professionnels de la santé que les gestionnaires dans l'amélioration des services;
- les infrastructures, qui seront modernisées grâce à de nouvelles constructions ou à des rénovations d'hôpitaux.

■ **5,2 milliards de dollars sur cinq ans pour le rétablissement du système de santé et de services sociaux**

Le budget que je vous présente aujourd'hui prévoit un investissement de 5,2 milliards de dollars sur cinq ans pour le rétablissement du système de santé et de services sociaux, soit :

- 3,4 milliards de dollars pour améliorer la gestion et la prestation du travail du personnel de la santé;
- 1,0 milliard de dollars pour fournir, au sein des établissements de santé, des services plus intégrés et orientés vers les besoins du patient;
- près de 789 millions de dollars pour moderniser le système de santé.

□ **Rehausser les soins et les services à la population**

En parallèle au rétablissement du système de santé, le gouvernement poursuit son action pour accroître les soins et les services à la population. Nous pensons notamment aux aînés, aux proches aidants et aux jeunes en difficulté.

De plus, nous continuons d'agir pour améliorer les services de première ligne ainsi que l'accès à un médecin de famille ou à un professionnel de la santé. Et nous sommes toujours préoccupés par les délais d'attente aux urgences.

Nous investirons 3,7 milliards de dollars pour rehausser les soins et les services à la population.

□ **Poursuivre le virage en faveur du soutien à domicile**

Parmi toutes les mesures concernant les services offerts à la population, je voudrais souligner que le gouvernement poursuit le virage majeur amorcé en 2018 vers le soutien à domicile.

Nous voulons que les aînés, ainsi que les personnes ayant une incapacité, puissent préserver leur autonomie et demeurer chez eux le plus longtemps possible.

■ **785 millions de dollars sur cinq ans pour les soins à domicile**

Dans le présent budget, des sommes sont prévues pour l'embauche de professionnels et d'auxiliaires en santé et services sociaux, afin d'offrir un nombre plus élevé d'heures de services de soutien à domicile.

La volonté des personnes âgées est de rester le plus longtemps possible dans leur maison ou leur appartement. Une somme additionnelle de 785 millions de dollars d'ici 2026-2027 est donc prévue pour renforcer les services de soutien à domicile.

Je tiens à rappeler que, depuis 2018, le gouvernement a investi près de 3 milliards de dollars dans les soins à domicile.

❑ **Améliorer les infrastructures en santé et en services sociaux**

La pression exercée par la pandémie de la COVID-19 sur les infrastructures du réseau de la santé et des services sociaux a accentué le besoin de renforcer et de moderniser les infrastructures existantes.

Le Plan québécois des infrastructures 2022-2032 prévoit des investissements de 22,8 milliards de dollars pour le secteur de la santé et des services sociaux.

Le maintien en bon état des infrastructures actuelles représentera 47 % de ces investissements, alors que 53 % seront consacrés à de nouvelles infrastructures.

C'est parmi les nouvelles infrastructures que l'on trouvera les maisons des aînés, dont nous avons prévu la construction dans la plupart des régions du Québec.

❑ **Le Transfert canadien en matière de santé doit être augmenté**

Finalement, je réitère le message que toutes les provinces répètent depuis deux ans au gouvernement fédéral : le Transfert canadien en matière de santé doit être augmenté, sans condition, à 35 % des dépenses en santé des provinces et territoires. Et par la suite, il doit être maintenu à ce niveau.

Pour le Québec, cette hausse représenterait une somme de l'ordre de 6 milliards de dollars par année.

80 • 03

3. INVESTIR EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Monsieur le Président, avec la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur sont les priorités de notre gouvernement.

Nous souhaitons doter le Québec d'un système d'éducation modernisé, plus performant et plus innovant. Un système qui accompagne la réussite éducative de tous les Québécois, de la petite enfance à l'âge adulte.

Nous voulons que les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires ainsi que les collèges et les universités soient des milieux propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite.

☐ Augmenter le nombre de Québécois ayant les compétences recherchées par les employeurs

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, où il faudra augmenter le nombre de Québécois ayant les compétences que recherchent les employeurs au sein de la population active, il faut miser plus que jamais sur l'éducation.

Le Québec doit donc encourager la qualification et la requalification des personnes. Ce sera possible grâce à un meilleur accès à des services d'éducation de qualité et à une amélioration en persévérance scolaire.

☐ Un investissement de plus de 2,8 milliards de dollars sur cinq ans

J'annonce donc un investissement en éducation et en enseignement supérieur de plus de 2,8 milliards de dollars sur cinq ans, avec :

- plus de 1,5 milliard de dollars pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires;
- près de 1,3 milliard de dollars pour améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures.

☐ Soutenir la réussite et la persévérance scolaires

Quand nous parlons de soutenir la réussite et la persévérance scolaires, ça veut dire que nous voulons donner à chaque élève les moyens d'aller au bout de son potentiel.

Il s'agit de créer des conditions favorables à la réussite, notamment pour ceux qui ont des besoins particuliers ou qui sont plus vulnérables.

Près de 830 millions de dollars seront investis sur cinq ans pour donner à chaque élève les moyens d'aller au bout de son potentiel.

Une façon de soutenir les élèves dans leur cheminement vers la réussite est de bonifier le programme de tutorat lancé l'an dernier dans le contexte de la pandémie.

Le présent budget prévoit des investissements de 315 millions de dollars d'ici 2026-2027 pour bonifier ce programme.

Nous voulons aussi assurer l'attraction et la rétention du personnel scolaire.

Le réseau de l'éducation fait face à une rareté de main-d'œuvre, et la pandémie nous a rappelé le rôle central joué par les enseignants dans la réussite des élèves.

Il s'agit entre autres d'attirer des travailleurs expérimentés et d'augmenter la formation continue du personnel.

Une somme de 204 millions de dollars sera consacrée sur cinq ans à l'attraction et à la rétention du personnel scolaire.

Le gouvernement prévoit aussi d'augmenter les investissements de 55 millions de dollars d'ici 2026-2027 en formation continue.

Soutenir la réussite et la persévérance scolaires, ça passe aussi par la nécessité de faire bouger les Québécois et particulièrement les jeunes.

L'activité physique et les sports sont importants pour une meilleure santé physique et psychologique, essentielle à la réussite scolaire.

Ma collègue la ministre déléguée à l'Éducation annoncera prochainement les détails d'un plan d'action en sport et en activité physique pour faire bouger les Québécois.

Ce budget prévoit 250 millions de dollars sur cinq ans pour stimuler la pratique du sport chez les jeunes.

☐ Améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures

En plus de soutenir la réussite et la persévérance scolaires, nous voulons améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures. Pour nous, ça signifie rendre l'enseignement supérieur davantage accessible en soutenant financièrement les étudiants, ce qui veut dire un appui financier accru et une réduction de l'endettement.

Des étudiants qui n'ont pas de souci financier ont de meilleures chances de poursuivre leurs études supérieures et de contribuer à répondre aux besoins actuels et futurs d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ce budget contient de nouvelles mesures de soutien financier aux étudiants totalisant 342 millions de dollars sur cinq ans.

Le gouvernement reconduit notamment l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants pour une année supplémentaire.

Soutenir les étudiants tout au long de leur parcours est également une façon d'améliorer l'accès aux études supérieures et à la diplomation.

Les étudiants auront accès à plus de services de soutien, notamment une meilleure offre de services en santé mentale.

Des mesures permettront également de mieux répondre aux besoins des étudiants autochtones.

Ce budget prévoit des initiatives totalisant 278 millions de dollars pour soutenir les étudiants.

Accroître le nombre de diplômés aux études supérieures est lié à plusieurs facteurs de réussite. Parmi ces facteurs, il y a la possibilité pour un plus grand nombre de fréquenter les cégeps et les universités, que ce soit en personne ou en ligne.

Pour y arriver, le gouvernement va favoriser la mobilité régionale et soutenir la formation à distance. Nous investirons aussi dans le développement de programmes de formation continue, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Nous poursuivrons également dans la voie tracée par l'Opération main-d'œuvre et favoriserons l'accès à des espaces et à des ressources informatiques pouvant accueillir les futurs étudiants.

Dans le cadre de ce budget, le gouvernement investira 634 millions de dollars sur cinq ans pour augmenter le nombre de diplômés aux études supérieures.

☐ Appairer les dons des fondations collégiales

Les fondations associées aux établissements du réseau collégial agissent comme levier pour financer des projets, soutenir la recherche ou encore octroyer des bourses à l'entrée.

Le gouvernement veut lancer, pour les établissements d'enseignement collégial, un programme semblable à celui qui existe au palier universitaire. Les fondations pourront ainsi contribuer davantage à la vitalité du milieu collégial et se doter d'une structure administrative minimale pour intensifier leurs activités de sollicitation.

Ainsi, le gouvernement prévoit des investissements de 45 millions de dollars d'ici 2026-2027 afin de mettre en œuvre un programme d'appariement des dons des fondations collégiales.



4. STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Monsieur le Président, parlons maintenant de croissance économique!

Notre vision économique pour le Québec, c'est d'accroître notre enrichissement collectif. C'est ce que nous avons proposé aux Québécois en novembre dernier, en présentant notre *Point sur la situation économique et financière du Québec*.

Nous voulons stimuler les composantes de la croissance économique partout au Québec. Les efforts que nous déployons dans ce sens depuis 2018 ont notamment pour but d'éliminer l'écart de richesse avec l'Ontario d'ici 2036.

Et nos efforts ont été payants!

Cet écart, mesuré par le PIB par habitant, est passé de 16,4 % en 2018 à 13,6 % en 2022.

Et nous avons l'objectif de le réduire à 10 % d'ici 2026 et de l'éliminer complètement d'ici 2036.

Quatre axes de croissance économique

Dans ce budget, nous investissons sur quatre grands axes de croissance économique :

- accroître la productivité de l'économie québécoise;
- appuyer le développement économique des régions;
- renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes;
- soutenir la relance et valoriser la culture québécoise et son milieu.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement prévoit dans ce budget des initiatives totalisant près de 4,2 milliards de dollars d'ici 2026-2027.

Accroître la productivité de l'économie québécoise

Nous croyons fermement qu'une économie plus productive permettra de créer davantage de richesse et contribuera donc à notre prospérité.

La productivité est le principal levier pour accroître la richesse du Québec et éliminer son écart de niveau de vie avec l'Ontario.

L'innovation et la recherche

L'une des façons d'obtenir une meilleure productivité de l'économie est de soutenir l'innovation et la recherche. Pour y arriver, nous devons être à la fois stratégiques et judicieux dans notre soutien à certains secteurs de pointe.

- **La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation**

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation est la fondation de notre chantier Innovation, l'un des cinq grands chantiers prioritaires dévoilés par le premier ministre l'automne dernier. La Stratégie permettra notamment de consolider l'excellence du Québec en recherche et en science. Et elle va faciliter l'accès des entreprises au soutien offert par les acteurs clés de la recherche et de l'innovation.

Dans ce budget, le gouvernement prévoit consacrer 1,3 milliard de dollars additionnels sur cinq ans pour la mise en place de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

- **Renouveler la Stratégie québécoise des sciences de la vie**

La pandémie a confirmé le caractère stratégique du secteur des sciences de la vie pour l'économie du Québec.

Nous devons renforcer l'écosystème des sciences de la vie et développer les infrastructures qui permettront d'attirer et de soutenir les entreprises du secteur. Nous devons aussi développer les talents et le capital humain adaptés aux nouveaux besoins de ce secteur.

Le gouvernement prévoit 110 millions de dollars additionnels sur trois ans pour renouveler la Stratégie québécoise des sciences de la vie.

- **Appuyer la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques et l'innovation dans le secteur minier**

On connaît l'importance de certains minéraux critiques et stratégiques dans la fabrication de nombreux biens, comme les batteries des voitures électriques. Le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 contribuera à faire du Québec un chef de file de la transformation et du recyclage de ces minéraux.

Un investissement de 15 millions de dollars sur trois ans permettra de bonifier le pilotage et la démonstration de procédés de transformation visant la mise en valeur de ces minéraux.

- **Renforcer l'appui aux fondations et aux organismes de recherche**

Finalement, toujours en ce qui concerne la recherche et l'innovation, ce budget prévoit l'injection de 53,5 millions de dollars pour renforcer l'appui aux fondations et aux organismes de recherche dont les travaux alimentent la réflexion et les débats sur des sujets d'intérêt public.

Cet appui aux fondations et aux organismes de recherche permettra de reconnaître trois grands Québécois qui ont marqué leur époque.

Ainsi, l'une de ces fondations est la Fondation René-Lévesque, du nom de l'une des personnalités politiques les plus marquantes de l'histoire moderne du Québec.

Le gouvernement désire souligner la commémoration du 100^e anniversaire de naissance de René Lévesque en soutenant cette fondation, qui contribue à la mise en valeur de l'immense héritage de ce grand Québécois.

Le gouvernement va également appuyer le lancement de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques, qui sera située à HEC Montréal.

Elle aura pour mission d'éclairer le débat sur les politiques économiques au Québec à l'aide de modélisations économétriques et de l'utilisation de données massives.

Le troisième grand Québécois qui sera honoré est l'ancien premier ministre du Canada Brian Mulroney, dont la contribution majeure à la vie publique sera soulignée à l'Université Laval par le Carrefour international, pôle d'innovation en enseignement et en recherche pluridisciplinaires sur les enjeux internationaux.

L'Université Laval tient ainsi à souligner les grandes réalisations de M. Mulroney telles que la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain, la signature d'un accord sur les pluies acides avec les États-Unis, son opposition au régime de l'apartheid et sa contribution comme l'un des principaux architectes du Sommet de la francophonie.

■ **Poursuivre le virage numérique**

En plus de la recherche et de l'innovation, poursuivre le virage numérique est une autre façon d'insuffler de la productivité à l'économie québécoise.

Il s'agit ici d'intégrer les technologies numériques au sein des pratiques des organisations afin de stimuler la croissance économique du Québec et de rendre l'administration publique plus efficiente.

■ **Compléter la couverture mobile**

Le gouvernement souhaite améliorer la couverture mobile du Québec afin de :

- répondre à des enjeux de sécurité sur les routes du Québec et de connectivité sur le territoire;
- contribuer à mettre en place les conditions préalables à l'hyperconnectivité.

Pour réaliser une cartographie des besoins ainsi que les premiers travaux de couverture, le gouvernement prévoit des investissements de 50 millions de dollars. Il s'agit donc d'une première phase qui permettra, à terme, de compléter la couverture mobile sur l'ensemble du réseau routier du Québec.

■ **Stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations**

Accroître notre productivité passe nécessairement par l'investissement, notamment dans les nouvelles technologies.

Nos entrepreneurs devront également créer des entreprises innovantes.

De plus, les entreprises québécoises devront intensifier leur présence sur les marchés d'exportation pour accélérer leur développement.

■ 156 millions de dollars pour les entreprises du Québec

Il y a un an, afin de stimuler l'investissement des entreprises dans les nouvelles technologies et la modernisation de leurs équipements, nous avons doublé les paramètres du crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation, le C3i.

Le C3i s'applique aux dépenses liées à l'achat de matériel de fabrication et de transformation, de matériel informatique et de logiciels de gestion.

J'annonce aujourd'hui que nous prolongeons cette bonification d'une année, soit pour des biens acquis avant le 1^{er} janvier 2024. Ce budget prévoit 156 millions de dollars pour aider les entreprises du Québec à stimuler leurs investissements en nouvelles technologies.

□ Appuyer le développement économique des régions

L'accroissement du potentiel économique du Québec repose sur la contribution active de l'ensemble des régions et sur le dynamisme de leurs secteurs d'activité stratégiques.

■ 1,5 milliard de dollars pour le développement régional

Afin d'appuyer le développement économique des régions, le gouvernement prévoit près de 1,5 milliard de dollars sur six ans dans le présent budget. Avec cet investissement, nous voulons :

- contribuer à la prospérité des régions;
- poursuivre l'essor du secteur bioalimentaire;
- favoriser le développement du secteur forestier et la protection du capital faunique;
- préparer le secteur du tourisme à la relance.

■ Contribuer à la prospérité des régions

Les services et infrastructures de transport constituent un moteur important de développement économique des régions.

▪ Transport aérien régional

Le transport aérien est un élément clé contribuant à la vitalité des communautés régionales.

De plus, les liaisons aériennes interrégionales sont essentielles pour l'approvisionnement et la mobilité des communautés éloignées et insulaires.

Le gouvernement entend donc poursuivre son appui au transport aérien régional et prévoit, à cet effet, des investissements totalisant 255 millions de dollars sur cinq ans. Notre intention est de favoriser l'établissement de dessertes régionales accessibles.

▪ **Prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional**

Avec la pandémie, le gouvernement a aidé les transporteurs aériens régionaux et les administrations aéroportuaires, fortement touchés par la baisse de clientèle attribuable à la situation sanitaire.

Le gouvernement prolonge donc son soutien d'urgence au transport aérien régional. Nous avons prévu 21 millions de dollars additionnels pour la présente année financière, soit 16 millions de dollars pour les transporteurs et 5 millions de dollars pour les administrations des aéroports.

■ **Poursuivre l'essor du secteur bioalimentaire**

Un autre aspect du développement des régions est le dynamisme du secteur bioalimentaire. Ce secteur génère des retombées économiques importantes et joue un rôle essentiel tant dans l'autonomie alimentaire du Québec que dans le développement des régions.

Dans ce budget, le gouvernement prévoit 627 millions de dollars pour soutenir l'essor du secteur bioalimentaire.

■ **Favoriser le développement du secteur forestier**

Le secteur forestier contribue également à assurer la vitalité de plusieurs régions du Québec. Le gouvernement veut stimuler son développement, tout en assurant la conservation et la protection du capital faunique québécois.

Pour ce faire, le gouvernement prévoit 163 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du présent budget.

Nous voulons notamment encourager l'innovation et la modernisation dans l'industrie forestière.

À cet égard, je souligne que le programme Innovation Bois soutient financièrement des projets innovants issus de tous les secteurs de l'industrie des produits forestiers. À ce jour, le programme a permis de soutenir près de 220 projets dont les investissements s'élèvent à plus de 1 milliard de dollars.

Dans ce budget, le gouvernement prévoit 75 millions de dollars additionnels pour que les entreprises forestières continuent notamment de cheminer dans la voie de l'innovation.

■ Préparer le secteur du tourisme à la relance

Le secteur du tourisme a été l'un des plus durement touchés par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Le gouvernement est alors intervenu pour soutenir et favoriser la relance de ce secteur névralgique pour l'économie des régions du Québec.

Afin de poursuivre les efforts pour relancer le secteur du tourisme, ce budget prévoit un investissement de 304 millions de dollars sur six ans.

Nous offrirons ainsi un soutien additionnel pour favoriser la relance du tourisme. Nous participerons à la promotion de la destination touristique québécoise et nous encouragerons la pratique d'activités et de loisirs en plein air.

□ Renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes

Dans le contexte de rareté de main-d'œuvre que nous connaissons, il est important de renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes.

Le gouvernement prévoit donc une somme totalisant 290 millions de dollars sur cinq ans, dans le cadre de ce budget, pour favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes.

■ Favoriser l'apprentissage du français

La maîtrise de la langue française est un facteur qui favorise grandement l'intégration économique et culturelle des personnes immigrantes au sein des communautés. C'est particulièrement vrai pour celles qui sont plus éloignées des centres urbains. Pour favoriser l'apprentissage du français, le gouvernement prévoit donc une somme de 198 millions de dollars.

■ Favoriser l'attraction des personnes immigrantes en région

Attirer et retenir les personnes immigrantes dans certaines régions est une façon de répondre au problème de rareté de la main-d'œuvre auquel elles sont confrontées.

Dans cette optique, le gouvernement prévoit 80 millions de dollars sur quatre ans pour réduire les frais de scolarité des étudiants étrangers qui font des études collégiales ou universitaires.

■ Accélérer le traitement des demandes d'immigration

Le nombre de demandes d'immigration a augmenté de façon importante au cours des dernières années.

Le gouvernement souhaite donc accélérer le traitement de ces demandes d'immigration, et près de 12 millions de dollars sont prévus sur cinq ans à cette fin.

❑ **Soutenir la relance et valoriser la culture québécoise et son milieu**

Le secteur de la culture en est un autre qui a été durement touché par la pandémie. En fait, depuis le printemps 2020, la vie culturelle québécoise est au ralenti, et c'est tout récemment que les activités ont repris des airs de normalité.

■ **258 millions de dollars pour le secteur culturel**

En conséquence, le gouvernement investira plus de 257 millions de dollars dans le secteur culturel. Cet appui permettra :

- de poursuivre le soutien au secteur culturel pour pallier les effets de la COVID-19;
- de faire briller le secteur culturel québécois;
- de préserver et de mettre en valeur notre patrimoine culturel.

▪ **Pallier les effets de la COVID-19**

En dépit de la fin de la majorité des mesures sanitaires, la situation demeure précaire pour les entreprises, les organismes et les artisans du secteur culturel.

Dans ce contexte, le gouvernement prévoit 72 millions de dollars en 2022-2023 afin de prolonger certaines mesures mises en œuvre en soutien au milieu, notamment pour la diffusion de spectacles et le maintien des capacités de production audiovisuelle.

▪ **Un appui bonifié à la SODEC et au CALQ**

Afin d'accompagner les domaines culturels les plus touchés par la pandémie dans la relance de leurs activités, le gouvernement prévoit 137 millions de dollars au cours des trois prochaines années, soit :

- 58,6 millions de dollars pour les programmes de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC);
- 78 millions de dollars destinés aux programmes d'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

▪ **Choisir la culture québécoise**

Les habitudes culturelles des Québécois ont été affectées par la fermeture des lieux de diffusion culturels depuis deux ans et les plateformes numériques prennent de plus en plus d'espace dans la consommation culturelle québécoise.

Le gouvernement désire inciter le public du Québec à choisir la culture d'ici pour qu'elle brille ici comme ailleurs et prévoit 15 millions de dollars pour y parvenir.

- **Rendre permanent le crédit d'impôt pour un don important en culture**

Quand on parle de soutien financier à la culture, on ne doit pas oublier le rôle déterminant que peuvent jouer les mécènes, ces personnes qui, par leurs dons, font une différence importante pour bien des organismes culturels.

Ainsi, le milieu culturel a profité du crédit d'impôt introduit en 2013 et qui s'applique à un premier don important en culture. Ce crédit d'impôt sera dorénavant permanent.

- **Préserver et mettre en valeur notre patrimoine culturel**

Le gouvernement prévoit également 28 millions de dollars pour assurer la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine culturel.



5. POURSUIVRE L'ACTION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Président, un Québec en pleine croissance économique est aussi un Québec qui doit se préoccuper de la qualité de son environnement.

La protection de l'environnement, au bénéfice de tous, est une priorité du gouvernement.

❑ **Le Plan pour une économie verte 2030**

À l'automne 2020, le gouvernement lançait le Plan pour une économie verte 2030. Des investissements historiques de 6,7 milliards de dollars sur cinq ans avaient été annoncés pour mettre en œuvre le plan.

■ **Le Plan de mise en œuvre 2022-2027**

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dévoilera prochainement le Plan de mise en œuvre 2022-2027 du Plan pour une économie verte 2030.

Pour ce nouveau plan de mise en œuvre, j'annonce que les investissements totaux seront bonifiés de 1 milliard de dollars.

Avec cet ajout, 7,6 milliards de dollars seront consacrés à des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques.

En augmentant les efforts de lutte contre les changements climatiques ce plan bonifié permettra d'accélérer la transition du Québec vers une économie plus sobre en carbone.

❑ **357 millions de dollars pour le budget 2022-2023**

Dans le budget que je vous présente aujourd'hui, le gouvernement prévoit, en plus du milliard de dollars pour le Plan pour une économie verte 2030, une somme de 357 millions de dollars afin de poursuivre notre action en environnement, soit :

- 152 millions de dollars pour stimuler la transition énergétique;
- 143 millions de dollars pour soutenir les pratiques durables;
- 61 millions de dollars pour appuyer la valorisation de milieux contaminés par l'amiante et la réhabilitation de terrains.

■ Stimuler la transition énergétique

À l'égard de la transition énergétique, le gouvernement s'est engagé dans une transition qui vise à privilégier davantage le recours aux différentes énergies renouvelables.

Au cours des années à venir, l'hydrogène vert et les bioénergies seront appelés à jouer un rôle croissant dans la décarbonisation de certains secteurs industriels.

Nous disposons de ressources diversifiées et d'une électricité renouvelable à coût très compétitif. Le Québec possède donc les atouts requis pour développer, sur son territoire, ces filières de la transition énergétique.

Dans le présent budget, le gouvernement prévoit 152 millions de dollars pour son engagement dans la transition énergétique, soit :

- 100 millions de dollars pour déployer la première stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies;
- 52 millions de dollars pour refondre les crédits d'impôt pour la production de biocarburants.



6. RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS

Monsieur le Président, je veux maintenant parler d'action communautaire et de soutien aux collectivités.

Les organismes communautaires jouent un rôle crucial auprès de la population. Ils ont notamment la capacité de rejoindre des clientèles plus vulnérables, par exemple les femmes victimes de violence conjugale.

Les organismes communautaires offrent des services qui complètent et bonifient ceux du réseau public. Il est donc essentiel que le gouvernement reconnaisse davantage l'apport de ces organismes. Il est important qu'on leur donne les moyens de renforcer leur action pour aider un plus grand nombre de Québécois.

❑ 2,2 milliards de dollars pour renforcer l'action communautaire

Dans le présent budget, le gouvernement prévoit 2,2 milliards de dollars pour renforcer l'action communautaire et mettre en place des mesures pour les collectivités. En prenant cette voie, nous voulons :

- permettre un rehaussement sans précédent du soutien financier aux organismes œuvrant dans le milieu communautaire;
- répondre aux besoins de certaines collectivités, notamment par la mise en place de différentes mesures et stratégies gouvernementales.

❑ Près de 1,1 milliard pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027

Au centre du soutien que nous donnons aux organismes communautaires, il y a le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027. Des investissements sans précédent de près de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans sont prévus pour appuyer ce nouveau plan, soit :

- 888 millions de dollars qui permettront de bonifier et d'élargir le soutien à la mission globale des organismes communautaires;
- près de 187 millions de dollars qui seront investis afin de renforcer l'action communautaire grâce à des mesures spécifiques.

❑ Une progression du soutien sans précédent

Notre soutien aux organismes communautaires connaît une progression sans précédent.

Depuis 2018-2019, en excluant les aides d'urgence, nous avons augmenté leur financement de 36 %, un financement qui est passé de 1,2 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars en 2021-2022.

Durant la prochaine année financière, le soutien augmentera de près de 200 millions de dollars, pour atteindre 1,8 milliard de dollars.

❑ **1,1 milliard de dollars pour soutenir les collectivités**

Au-delà du soutien aux organismes communautaires, le gouvernement veut cibler des groupes de personnes, des collectivités qui incluent notamment les personnes vulnérables, les femmes et les familles.

À cet effet, un montant additionnel de 1,1 milliard de dollars est prévu afin de bonifier le soutien à différentes collectivités.

Les femmes victimes de violence conjugale, les familles et les jeunes, les communautés autochtones, les personnes ayant besoin d'un accès plus facile au système de justice et d'autres qui sont dans une situation de vulnérabilité profiteront de nos investissements et des mesures que nous mettrons en place.

En tenant compte des sommes annoncées ailleurs dans ce budget, dont celles liées à la mise en place du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, les investissements visant à soutenir les collectivités s'élèvent à plus de 1,5 milliard de dollars.

❑ **433 millions de dollars pour soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et contrer les violences sexuelle et conjugale**

Dans le cadre de notre soutien aux collectivités, nous voulons répondre aux préoccupations liées à la violence sexuelle et conjugale et soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre au cours des dernières années, mais il reste du chemin à faire pour que la société soit pleinement égalitaire.

De plus, les féminicides commis au Québec et les dénonciations en matière de violence sexuelle ont fait ressortir l'importance de continuer à lutter contre la violence faite aux femmes.

À cet égard, le gouvernement réitère son soutien en annonçant un investissement additionnel de 433 millions de dollars sur cinq ans.

Depuis 2019, en incluant les sommes annoncées aujourd'hui, c'est plus de 950 millions de dollars qui seront investis pour lutter contre les violences sexuelle et conjugale.

❑ **Soutenir le traitement des affaires judiciaires par la Cour du Québec**

Le gouvernement poursuit ses efforts pour rendre la justice plus accessible.

À cet égard, le gouvernement prévoit, dans le budget 2022-2023, une somme de 26 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le traitement des affaires judiciaires à la Cour du Québec, notamment en matière de protection de la jeunesse.

❑ **Améliorer l'aide et les services destinés aux familles et aux jeunes**

Notre soutien aux collectivités englobe aussi l'aide et les services destinés aux familles et aux jeunes, qui représentent l'avenir du Québec.

Il est important pour nous de leur fournir un soutien adéquat, notamment pour favoriser le développement des jeunes.

■ **256 millions de dollars pour aider les familles et les jeunes**

Afin d'améliorer l'aide et les services destinés aux familles et aux jeunes, le gouvernement annonce dans ce budget un financement totalisant 256 millions de dollars, pour :

- améliorer la qualité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance;
- apporter une aide aux familles ayant des besoins particuliers et améliorer les services qui leur sont destinés;
- soutenir la jeunesse.

L'impact financier de ces mesures est de 109 millions de dollars, étant donné les sommes annoncées ailleurs dans ce budget. Je fais ici référence à la mise en place du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027.

❑ **Un appui aux services de transport collectif**

Soutenir une collectivité signifie, entre autres, faciliter la vie quotidienne des membres d'une communauté, en leur offrant notamment des choix dans le déroulement de leurs activités.

À cet égard, les services de transport collectif s'avèrent des solutions de rechange à l'utilisation de la voiture individuelle. De ce fait, ils contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diminution de la congestion routière.

Ainsi, le gouvernement entend soutenir davantage les services de transport collectif dans les municipalités du Québec. Ce sont donc 293 millions de dollars qui y seront consacrés.

❑ **Protéger la langue française, la renforcer et la faire rayonner**

La langue française est le fondement de l'identité québécoise. La protéger est notre responsabilité. Le gouvernement agit maintenant pour renforcer le statut du français. Il est également important de participer à la valorisation de la langue française à l'échelle canadienne.

Dans ce contexte, le gouvernement prévoit des investissements totalisant 25 millions de dollars sur cinq ans.

❑ **Poursuivre l'appui aux communautés autochtones**

Notre volonté est de développer et d'entretenir des relations de nation à nation avec les communautés autochtones. Dans cet esprit, le gouvernement continue d'appuyer leurs initiatives de développement économique et social et de soutenir leurs efforts de réaffirmation culturelle.

À cet effet, ce budget prévoit des sommes totalisant 285 millions de dollars sur cinq ans, à savoir :

- 100 millions de dollars pour consolider l'action gouvernementale en matière de développement social et culturel des communautés autochtones;
- 185 millions de dollars afin de soutenir les initiatives autochtones à caractère économique, social et communautaire.

80 • 03

7. POURSUIVRE LA RÉDUCTION GRADUELLE DU POIDS DE LA DETTE

Monsieur le Président, toutes ces mesures d'aide aux Québécois, de soutien à différentes initiatives et à la croissance économique seraient beaucoup plus difficiles à mettre en place si l'on ne gardait pas le contrôle sur le poids de la dette du Québec.

Diminuer la dette crée un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité. C'est donc une contribution positive à la croissance économique.

Enfin, une dette moindre permet d'assurer un financement stable des principales missions de l'État, comme la santé et l'éducation.

Le Plan québécois des infrastructures est un puissant moteur de développement et de croissance économique.

Parce que le poids de notre dette est bien contrôlé, j'annonce aujourd'hui que le Plan québécois des infrastructures 2022-2032 sera rehaussé à 142,5 milliards de dollars.

Le gouvernement entend aussi maintenir les versements au Fonds des générations, qui contribuent à la réduction de la dette et, par le fait même, à l'amélioration de l'équité intergénérationnelle.

Au 31 mars 2022, la dette brute du Québec s'établira à 43,1 % du PIB.

Le gouvernement entend par ailleurs proposer des changements à la Loi sur la réduction de la dette pour fixer un nouvel objectif de réduction pour les 10 ou 15 prochaines années dans le budget 2023-2024.

80 • 03

CONCLUSION

En conclusion, Monsieur le Président,

Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, le Québec et le monde ont vécu bien des bouleversements.

Le leadership de notre premier ministre nous a inspirés et ensemble, nous avons traversé la tourmente.

Quand on regarde la dernière ligne droite du mandat que nous ont confié les Québécois, on peut être satisfaits de la solidité de nos finances, de la vigueur de notre économie et des sommes considérables que nous avons remises dans le portefeuille des Québécois.

Les finances publiques sont saines et un financement adéquat des principales missions de l'État est prévu à long terme.

Le chemin de l'équilibre budgétaire est tracé, sans austérité d'aucune sorte. Le gouvernement poursuit la réduction graduelle du poids de la dette.

La croissance économique est forte. Les Québécois sont au travail, avec un taux de chômage qui a atteint le seuil du plein emploi.

Bien qu'il y ait de l'incertitude, les Québécois seront persévérants! Durant la pandémie, ils ont montré qu'ils savent affronter les obstacles et qu'ils sont résilients. C'est avec la même persévérance que notre société avancera au cours des prochaines années. Et quand ce sera nécessaire, je suis convaincu que les Québécois et les entreprises du Québec sauront s'adapter pour trouver des façons de réussir.

C'est donc avec optimisme que je dépose aujourd'hui le budget du Québec.

C'est le budget de votre gouvernement.

C'est votre budget.

* * *

Monsieur le Président,

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☪ • ☪

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Résultats préliminaires 2021-2022
(en millions de dollars)

	2021-2022
REVENUS	
Revenus autonomes	105 914
Transferts fédéraux	29 547
Total	135 461
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles ⁽¹⁾	-121 874
Service de la dette	-8 441
Total	-130 315
Mesures de soutien et de relance COVID-19	-9 043
SURPLUS (DÉFICIT)	-3 897
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 457
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-7 354
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-6 133

(1) Il s'agit des dépenses de portefeuilles avant la prise en compte des mesures de soutien et de relance mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Prévisions 2022-2023
(en millions de dollars)

	2022-2023
REVENUS	
Revenus autonomes	109 691
Transferts fédéraux	28 790
Total	138 481
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles ⁽¹⁾	-127 789
Service de la dette	-8 842
Total	-136 631
Mesures de soutien et de relance COVID-19	-2 355
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500
SURPLUS (DÉFICIT)	-3 005
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-6 450

(1) Il s'agit des dépenses de portefeuilles avant la prise en compte des mesures de soutien et de relance mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus
Prévisions 2022-2023
(en millions de dollars)

	2022-2023
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	41 147
Cotisations pour les services de santé	7 299
Impôts des sociétés	10 882
Impôt foncier scolaire	1 178
	60 506
Taxes à la consommation	
Taxes de vente ⁽¹⁾	22 940
Carburants	2 141
Produits du tabac	899
Boissons alcooliques ⁽²⁾	637
Cannabis ⁽³⁾	89
	26 706
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 525
Loto-Québec	1 383
Société des alcools du Québec	1 360
Investissement Québec	256
Société québécoise du cannabis	94
Autres	10
	5 628
Droits et permis	5 171
Revenus divers	11 680
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	109 691
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	13 666
Transferts pour la santé	7 078
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 531
Autres programmes	6 515
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	28 790
TOTAL DES REVENUS	138 481

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs. Elles comprennent également, pour des fins de présentation, les revenus provenant du pari mutuel.

(2) Les revenus provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques incluent le montant annuel consacré au Fonds des générations de 500 M\$.

(3) Il s'agit de la composante québécoise du droit d'accise sur les ventes de cannabis.

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses
Prévisions 2022-2023
(en millions de dollars)

	2022-2023
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Dépenses de portefeuilles ⁽¹⁾	127 789
Mesures de soutien et de relance COVID-19	2 355
TOTAL DES DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	130 144
SERVICE DE LA DETTE	8 842
TOTAL DES DÉPENSES	138 986

(1) Il s'agit des dépenses de portefeuilles avant la prise en compte des mesures de soutien et de relance mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19.

TABLEAU 5

Gouvernement du Québec
Dépense par portefeuille
Prévisions 2022-2023
(en millions de dollars)

	2022-2023
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Affaires municipales et Habitation	3 884
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 358
Assemblée nationale	167
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	4 752
Conseil exécutif	953
Culture et Communications	1 773
Cybersécurité et Numérique	663
Économie et Innovation	3 617
Éducation	19 120
Énergie et Ressources naturelles	830
Enseignement supérieur	10 141
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	1 935
Famille	7 909
Finances	4 415
Forêts, Faune et Parcs	1 115
Immigration, Francisation et Intégration	666
Justice	1 501
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	238
Relations internationales et Francophonie	137
Santé et Services sociaux	55 842
Sécurité publique	2 305
Tourisme	487
Transports	6 481
Travail, Emploi et Solidarité sociale	5 535
Éliminations interportefeuilles ⁽¹⁾	-5 680
TOTAL	130 144
SERVICE DE LA DETTE	8 842
TOTAL DES DÉPENSES	138 986

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les éliminations interportefeuilles résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.

www.budget.finances.gouv.qc.ca/2022-2023